

La Lettre du CDJ

Juillet 2024



Sommaire

- [Dernières décisions du CDJ](#)
- [Les plaintes transmises par le CSA dans les dossiers « Jeholet » et « Pride » sont manifestement non fondées](#)
- [Après Luxembourg, la tournée européenne #PressCouncilsEU marque une pause estivale !](#)
- [Save the date #1 : Master Class CDJ pour les étudiants en journalisme les 12-13 novembre](#)
- [Save the date #2 : Conférence européenne sur l'autorégulation et la régulation des médias le 14 octobre](#)
- [Sofie Demeyer succède à Pieter Knapen à la tête du Raad voor de Journalistiek](#)
- [Vu de France \(CDJM\) : plainte fondée pour le cadrage inexistant de propos climatosceptiques](#)



- [Dernières décisions du CDJ](#)

Le Conseil de déontologie journalistique a rendu au total neuf décisions sur plainte et un avis (demande CSA) lors de ses réunions mensuelles de mai, juin et juillet. Six de ces plaintes étaient fondées : elles avaient respectivement trait à une séquence TV de journalisme embarqué identifiant une personne sans son autorisation (23-10) ; un défaut de droit de réplique dans une séquence consacrée à une société en faillite accusée d’avoir arnaqué ses clients (23-37) ; une Une qui induisait le public en erreur sur le rôle que la personne photographiée avait joué dans les faits évoqués par la titraille (23-45) ; une déformation d’information dans le titre d’un article traitant de l’implication supposée d’une députée européenne dans l’affaire du Qatargate (23-46) ; un défaut de droit de réplique (et de prudence globale) dans un article relatif à un scandale sexuel, ayant entraîné un portrait univoque et chargé d’un biais sexiste de la personne mise en cause (24-01) ; une vérification insuffisante d’un témoignage recueilli via un bouton d’alerte, qui incriminait des personnes rendues identifiables (24-03). Le CDJ a aussi rendu trois décisions non fondées ainsi qu’un avis sollicité par le CSA, également non fondé (voir ci-dessous).

Les décisions de mai

Les décisions de juin

Les décisions de juillet

Instances	CSA (Conseil supérieur de l’audiovisuel)	CDJ (Conseil de déontologie journalistique)
Nature de l’instance	Autorité administrative indépendante de la Fédération Wallonie-Bruxelles Organe décisionnel désigné par le pouvoir politique, doté de moyens de coercition Régulation	Organe privé et apolitique, reconnu par décret, fondant son influence sur le consensus et la persuasion Constitué de journalistes, éditeurs, rédacteurs en chef et représentants de la société civile Autorégulation
Champ de compétence	Les médias audiovisuels dans tous leurs domaines d’activités	Tous les contenus d’information quel que soit le support, le média (imprimés, audiovisuels, en ligne, sur les réseaux sociaux) Les pratiques journalistiques
Texte de référence	<u>Décret SMA-SPV (dispositions légales)</u>	<u>Code de déontologie journalistique (principes déontologiques)</u>
Interlocuteurs	Les éditeurs de médias audiovisuels	Les éditeurs de médias et les journalistes
En conclusion	L’organe ne traite pas des questions de déontologie journalistique dans l’information	Le seul organe à même de traiter une plainte concernant la déontologie dans tout média d’information belge (francophone ou germanophone)

- [Les plaintes transmises par le CSA dans les dossiers « Jeholet » et « Pride » sont manifestement non fondées](#)

Le 5 juin, le CDJ a indiqué au CSA que les plaintes relatives à l'intervention de Pierre-Yves Jeholet sur RTL-TVI qu'il lui avait transmises la veille étaient manifestement non fondées et que le CDJ n'ouvrirait donc pas de dossier, les propos contestés (« *Si ça ne vous plaît pas, vous n'êtes pas obligé de rester en Belgique* ») – tenus par un tiers non journaliste – ayant été cadrés par l'animateur du débat. Lors de sa réunion plénière du 19 juin, le CDJ a répondu à la sollicitation d'avis du CSA sur 20 plaintes relatives à une séquence du JT de la RTBF consacrée à la Pride. Ces plaintes, qui visaient plus particulièrement la diffusion de propos tenus par la co-présidente de l'ASBL Rainbow Cops lors de son interview, ont également été jugées manifestement non fondées. Le CDJ a notamment relevé que le fait de relayer ce point de vue potentiellement surprenant et polémique présentait un intérêt pour le public dès lors qu'il avait été traité en toute responsabilité journalistique. En marge de cette décision, le CDJ a enjoint le régulateur à respecter l'articulation de leurs compétences prévue par le décret du 30 avril 2009, constatant que le CSA interférait dans les missions du CDJ lorsqu'il demandait au média de répondre aux plaintes alors que le CDJ était toujours en procédure de traitement.

[Lire le détail sur LinkedIn \(Jeholet\)](#)

[Lire le détail sur LinkedIn \(Pride\)](#)

[Découvrir notre tableau récapitulatif CDJ/CSA](#)



Co-funded by
the European Union



- [Après Luxembourg, la tournée européenne #PressCouncilsEU marque une pause estivale !](#)

La dernière formation européenne avant la pause estivale, consacrée au journalisme d'investigation, s'est tenue le 18 juin dernier dans les locaux du Conseil de Presse Luxembourg, avec l'appui du CDJ et du CDJM. Méthodes et outils d'investigation, enjeux déontologiques et défis des médias d'enquête... Nos experts Luc Caregari (LUX), Harry Gentges (BE) et Bernard Angaud (FR) – encore merci à eux ! – ont échangé avec un public de journalistes qui a répondu à l'appel. La tournée #PressCouncilsEU reprendra à la rentrée académique pour s'arrêter à Lille, Salzbourg, Eupen et Bruxelles.

Découvrir la session de Luxembourg en images

Appel à candidatures

cdj
Conseil de déontologie journalistique

MASTER CLASS
DÉONTOLOGIE JOURNALISTIQUE EN LIGNE

- **Pour qui ?**
Etudiant(e)s en journalisme
- **Quoi ?**
J1 : Master Class
J2 : Atelier pratique avec des professionnel(le)s du secteur
- **Quand ?**
12 et 13 novembre 2024
- **Où ?**
Residence Palace
155 Rue de la Loi (Bruxelles)



Rejoignez-nous et...

- Découvrez le fonctionnement du CDJ et sa jurisprudence "en ligne"
- Prenez part à un conseil fantôme et rencontrez des membres du CDJ

Formation gratuite
Catering offert

Contactez votre école ou le CDJ pour + d'infos

cdj@lecdj.be
02/280.25.14
@DeontoloJ
www.lecdj.be

- **[Save the date #1 : Master Class CDJ pour les étudiants en journalisme les 12-13 novembre](#)**

Le CDJ organise une Master Class et un conseil « fantôme » exclusivement dédiés aux étudiants en journalisme (Bac 3 et Master 1-2) les 12-13 novembre, dans ses locaux à Bruxelles. La formation, entièrement gratuite, sera assurée par des membres du Conseil et le secrétariat général de l'instance. Les écoles de journalisme de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont d'ores et déjà été invitées à sélectionner leurs candidats pour la rentrée. Pour toute question, contactez-nous par mail (cdj@lecdj.be).

[Nous contacter par mail](#)

Articulations between Self-regulation and Regulation in the Field of Information and Journalism

A Comparative Analysis of European Practices

Followed by

Observations & Recommendations



September 2023

CDJ
Recherches & Enjeux **3**

- [Save the date #2 : Conférence européenne sur l'autorégulation et la régulation des médias le 14 octobre](#)

La Fédération européenne des journalistes (FEJ), le Centre pour le pluralisme et la liberté des médias (CMPF), l'Alliance des conseils de presse indépendants d'Europe (AIPCE) et le Groupe des régulateurs européens des services de médias audiovisuels (ERGA) organisent une conférence européenne sur l'autorégulation et la régulation dans le secteur des médias à Bruxelles (Résidence Palace) le 14 octobre prochain. Parmi les nombreuses interventions prévues, Muriel Hanot (CDJ) et Alejandra Michel (UNamur, CDJ) résumeront les grandes lignes de l'étude « Articulations between self-regulation and regulation in the field of information and journalism », réalisée en 2022 pour le projet européen « Media Councils in the Digital Age ».

[S'inscrire à la conférence](#)

[Obtenir plus d'informations \(FEJ\)](#)

[Redécouvrir notre étude](#)



- [Sofie Demeyer succède à Pieter Knapen à la tête du Raad voor de Journalistiek](#)

Le *Raad voor de Journalistiek* flamand accueille sa première secrétaire générale et médiatrice en la personne de Sofie Demeyer, ancienne journaliste à la VRT (1992-2020) et porte-parole (2020-2024). Celle-ci a repris le flambeau de Pieter Knapen, retraité depuis ce 1^{er} juillet, qui occupait la fonction de secrétaire général et *ombudsman* depuis dix ans et avec qui le CDJ avait intensifié ses échanges dans le cadre du projet européen « Media Councils in the Digital Age », débuté en 2019. Bonne continuation Pieter et bienvenue Sofie !

[Lire le communiqué du CDJ](#)

[Lire le communiqué du Raad \(NL\)](#)

CDJM

- [Vu de France \(CDJM\) : plainte fondée pour le cadrage inexistant de propos climatosceptiques](#)

Une plaignante s'étant adressée au CDJM soulignait que lors de l'interview de l'auteur du livre « Impasses climatiques » diffusée sur Sud Radio, le journaliste laissait son invité affirmer des propos trompeurs ou fallacieux et ne rappelait pas le contenu des travaux scientifiques sérieux sur l'évolution du climat faisant consensus. Le CDJM a estimé que si le choix des invités, y compris exprimant des opinions minoritaires, est libre, les affirmations contredisant le consensus scientifique auraient dû être accompagnées par le

journaliste des rappels sur ce que la communauté scientifique admet largement aujourd'hui, et que ne pas le faire contribuait à diffuser des inexactitudes factuelles.

[Lire l'avis complet](#)

[La revue de presse du CDJM](#)

Rendez-vous en septembre pour la prochaine newsletter !

Le Conseil de déontologie journalistique, créé en 2009, est l'organe d'autorégulation des médias francophones et germanophones de Belgique. Il est composé de représentants des éditeurs des médias, des journalistes, des rédacteurs en chef et de la société civile. Il exerce trois missions principales : information, médiation (*ombudsman*) et autorégulation (avis, décisions, directives, recommandations).



Vous désinscrire de la newsletter ?

Envoyez un mail à info@lecdj.be avec l'objet « désinscription »

© Résidence Palace — rue de la Loi, 155, bte 103 — 1040 Bruxelles

Copyright © 2024 CDJ/AADJ, All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?

You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

